



Nombre de membres		
Afférents au conseil d'administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	9	5

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS 19 OCTOBRE

Le conseil d'administration du CCAS du LE REVEST-LES-EAUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ange MUSSO, PRESIDENT

Date de convocation du conseil d'administration : 04 OCTOBRE 2023

Etaient présents : Monsieur Ange MUSSO – Mme Josiane VERGOS — Mme FASS Ingrid – Mme MARTEL Christiane – Mme REBUFFEL Fanny.

Ont donné procuration : -

Absents : Mme Jeanne MOGGIA - Mme MASINI Pierrette - Mme GENIEYS Claudine - Madame Nathalie FEVRE

Secrétaire de séance : Mme FASS Ingrid

OBJET : SUBVENTION EXEPTIONNELLE – CRECHE SAINT JACQUES

Délibération n°10/2023

Monsieur le Président expose,

La crèche St Jacques qui fermera probablement ses portes le 31/07/2024 nous sollicite pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 15 000,00 € afin de faire face à ses difficultés financières.

En vue du nombre d'enfants Revestois accueillis depuis des décennies, il vous est proposé de verser cette subvention.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré sur le Budget Primitif 2023 décide d'octroyer les subventions suivantes

Le mandat des crédits est prévu à l'article 6574 du budget primitif de l'exercice 2023.

La présente délibération a été présentée et débattue.

NOMBRE DE VOIX POUR : 5

NOMBRE DE VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

LE PRESIDENT
Ange MUSSO

Certifié exécutoire par Monsieur le Président, compte tenu :

- de la réception en Préfecture, le 06/11/2023
- de la publication, le 06/11/2023

A Le Revest-Les-Eaux le 06/11/2023

LE PRESIDENT

